

Etude de cas

Crèche Mutualiste de Nantes

Sommaire :

Article 1 - Présentation de la crèche « L'escale des bambins »

Article 2 - Le fonctionnement de la crèche

Article 3 - Inauguration de L'escale des bambins

Article 4 - Les structures gérées par Mutuelle Harmonie

Article 5 - Informations sur la crèche

Article 6 - Extraits du projet pédagogique de L'escale des bambins

Article 1 – Présentation de la crèche « L’escale des bambins »

La crèche « L’escale des Bambins » est une crèche mutualiste gérée par Harmonie Mutuelle. Elle a été créée en 2007 dans les quartiers est de la ville de Nantes. Elle est située au centre des quartiers Halluchère, Perray, Doulon, Bottière. C'est une crèche de quartier accueillant des enfants de 0 à 6 ans, d'origines sociales et culturelles très diverses avec une priorité donnée aux familles exerçant une activité professionnelle.

La crèche est un centre multi-accueil qui peut prendre en charge jusqu'à 40 enfants de 0 à 6 ans. Elle propose trois types d'accueil :

- Accueil régulier : au minimum 2 jours par semaine sur des séquences de 5, 7 et 10 heures,
- Accueil occasionnel contractualisé,
- Accueil occasionnel personnalisé (sur réservation uniquement volume de réservation limité à 5 ou 10 heures, selon que les familles soient ou non adhérentes à Harmonie Atlantique et dans la mesure des places disponibles.



Direction : Mme GERARD Gaëlle

Gestionnaire : Harmonie Atlantique Services & Soins - Activité Petite Enfance

Présentation du gestionnaire : Union Mutualiste relevant du Livre III du code de la mutualité

Les repas sont fournis par un prestataire extérieur.

Source : <http://www.generationsmutualistes.fr/node/627>

<http://www.journaldesfemmes.com/maman/creches/l-escale-des-bambins/creche-3648>

Article 2 – Le fonctionnement de la crèche

Le mouvement mutualiste, l'un des piliers de l'économie sociale et solidaire, s'investit dans le secteur de la petite enfance. Dans l'est de Nantes, Mutuelles Harmonie gère le multi-accueil « L'escale des bambins, pour le compte de la ville. Une crèche où les activités complémentaires ne sont pas facturées aux familles. L'Economie sociale et solidaire représente en Pays de la Loire 14% des salariés et près de 13% des établissements-employeurs. »

Retranscription de La vidéo Made in ESS #7 - une crèche mutualiste



« Donc là, on est à L'escale des Bambins. Donc c'est une structure qui est située dans le quartier Est de Nantes. On accueille des enfants du quartier avec une grande mixité sociale. On accueille 40 enfants de 0 à 3 ans avec une extension jusqu'à 6 ans. » (Gaëlle GERARD)

[Chanson avec les enfants]

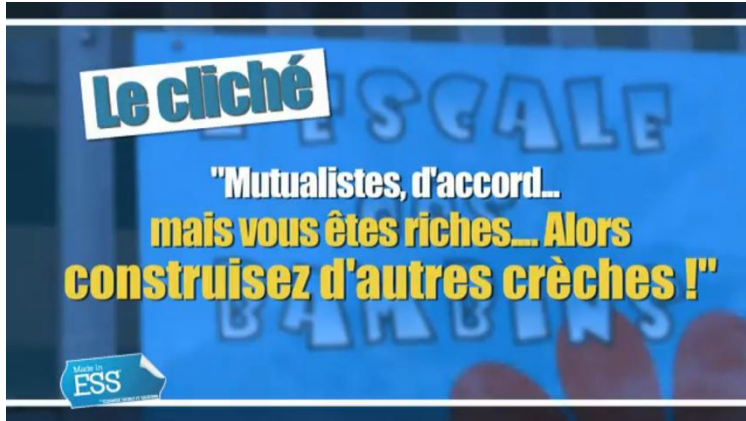


« C'est une structure qui est au service de la ville de Nantes. Même si c'est un établissement qui a été construit et financé par la mutuelle.

« Le fait de voir arriver Mutuelle Harmonie sur ce champs de service a été, pour les collectivités, quelques parts, une rassurance en termes de pérennité. La mutuelle, avec ce qu'elle représente au niveau de son histoire, au niveau de sa culture, au niveau de ses valeurs, a permis aux collectivités d'avoir une relation de confiance avec un nouvel opérateur sur ce champ du service. On participe aux services publics.



« Pour autant, nous sommes une organisation privée à but non lucratif. Et c'est ça qui nous rapproche du secteur associatif. Nous nous interdisons de facturer toutes activités complémentaires aux familles, ce qui n'est pas le cas dans le champ lucratif. Toutes les sorties que l'on peut faire avec les enfants ne sont pas facturées aux familles. Les activités dans un établissement comme celui-ci, des ateliers *lecture*, des ateliers *musique*, sont pris en charge au titre de la mutuelle et ne sont pas refacturées aux familles. »



« Aujourd'hui, Mutuelle Harmonie, c'est une mutuelle de 4,4 millions personnes protégées en France. Donc c'est un poids-lourd. Mais c'est un poids-lourd sur l'assurance complémentaire.

« Notre objectif n'est pas de générer de l'excédent, nous n'avons pas d'actionnaires.

« On a des moyens certes. Mais c'est moyens sont aux services de l'adhérent. » (Lionel LE GOUALÉ)

Source : Télénantes - Made in ESS #7 - une crèche mutualiste

http://www.dailymotion.com/video/x13sxhr_made-in-ess-7-une-creche-mutualiste_news?start=169

Article 3 - Inauguration de L'escale des bambins

Info

Rechercher une actualité...

Accueil > Info > Info Nantes > L'escale des bambins, premier centre multi-accueil mutualiste, inaugurée aujourd'hui



Vendredi 28 septembre 2007 12:16

L'escale des bambins, premier centre multi-accueil mutualiste, inaugurée aujourd'hui



Alors que les places en accueil collectif font toujours défaut, bonne nouvelle pour les parents ! Un centre multi-accueil mutualiste a été créé à Nantes par Mutuelle Atlantique (c'est le premier à Nantes, mais il en existe un à Saint-Nazaire). "L'escale des bambins", c'est son nom, accueille depuis le 3 septembre quarante enfants de 0 à 4 ans en crèche ou halte-garderie. Situé rue Emile-Gadeceau, dans le quartier Haluchère-Perray, il sera inauguré aujourd'hui à 17 h.

Ouest-France

Source : http://www.nantes.maville.com/actu/actudet_-L-escale-des-bambins-premier-centre-multi-accueil-mutualiste-inauguree-aujourd-hui_-448214--BKN_actu.Htm

Article 4 - Les structures gérées par Mutuelle Harmonie



Harmonie Soins & Services - Enfance & Famille

29 quai François Mitterrand
BP 10312
44000 NANTES Cedex 2
Tél. : 02.40.41.27.85
<http://www.mutuelle-enfance-famille.fr>

Harmonie Soins & Services - Enfance & Famille a pour mission de développer le nombre de structures d'accueil collectif pour les jeunes enfants.

Ainsi, elle crée, gère et développe des établissements qui favorisent l'épanouissement et l'éveil de l'enfant.

Pour y parvenir, elle prend en compte les besoins des familles et de leur organisation de vie et travail afin de concilier autant que possible la vie professionnelle, familiale et sociale des parents. Elle trouve également des solutions adaptées et innovantes pour favoriser l'accueil de leurs enfants, leur éducation et leur bien-être.

Harmonie Soins et Services - Enfance et Famille a la volonté de respecter la place des parents comme premiers acteurs de l'éducation de leur enfant en les associant à la vie de l'établissement, ou à certaines activités. Elle agit aussi en partenariat avec les collectivités, les entreprises ou autres acteurs locaux.

Président

Mme Anne Vincent

Directeur Général

M. Luc Blond

Etablissements et services Générations Mutualistes



6 Etablissements et services Petite Enfance

Les établissements du groupement

L'Escal des Bambins

I PETITE ENFANCE
I44 I NANTES

L'Ile aux Trésors

I PETITE ENFANCE
I44 I SAINT NAZAIRE

L'Ile Mystérieuse

I PETITE ENFANCE
I44 I Sautron

La Maison de Pétronille

I PETITE ENFANCE
I44 I SAINT PHILIBERT DE GRAND LIEU

Le Petit Prince

I PETITE ENFANCE
I44 I NANTES

Les Farfadets

I PETITE ENFANCE
I44 I SAINT LYPHARD

Mosaïque

I PETITE ENFANCE
I44 I ANCENIS

Source : <http://www.generationsmutualistes.fr/node/30>

Article 5 - Informations sur la crèche

Accueil régulier : L'accueil régulier a pour objet d'accueillir un enfant de façon récurrente quelque soit le temps de présence. Le contrat stipulera l'essentiel des modalités d'accueil : par journée de 2 à 11h ; un minimum de 2h de présence est recommandé pour le bien être de l'enfant. Ces créneaux horaires peuvent être différents d'une journée à l'autre selon vos besoins.

Accueil occasionnel : L'accueil occasionnel a pour objet d'accueillir un enfant de façon ponctuelle. Ce mode d'accueil est proposé au plus près des besoins des familles et néanmoins en fonction des disponibilités de la structure.

Horaires d'ouverture

Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi de 7h à 19h.

Fermetures annuelles :

- 1 semaine durant la période de fin d'année ;
- 3 semaines l'été ;
- Jours fériés + 1 journée de pont ;
- 4 journées et demi par an (réunions pédagogiques).

Equipe

L'équipe pluridisciplinaire de 12 salariés (soit 11,6 ETP¹) est composée d'une infirmière puéricultrice, d'éducateurs de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture, d'aides maternelles, d'agents de service multi accueil et d'un médecin coordonnateur.

Conditions d'accueil

Pour séjourner à l'Escale des Bambins :

- Vous devez résider à Nantes ;
- Votre enfant doit être à jour des vaccinations prévues par les textes réglementaires ;

Une visite médicale d'admission assurée par le pédiatre vacataire de la structure est obligatoire dans le cadre des accueils réguliers. Un certificat médical d'autorisation d'entrée en collectivité de la part d'un médecin doit être fourni pour tous les autres accueils et si votre enfant à plus de 4 mois.

Pré-inscription

La Ville de Nantes et les multi-accueils associatifs et mutualistes se sont associés pour faciliter les démarches d'inscription des familles. Une seule démarche permet désormais de faire une demande de places dans les établissements associatifs, mutualistes et/ou municipaux.

L'inscription est possible à partir du 6^{ème} mois de grossesse.

Avec le guichet unique vous pouvez choisir jusqu'à 8 multi-accueils différents, au maximum 4 associatifs mutualistes et 4 municipaux.

Source : <http://www.mutuelle-enfance-famille.fr/pages/les-structures/lescale-des-bambins-a-nantes.php>

¹ ETP : Equivalent Temps Plein

Article 6 - Extraits du projet pédagogique de L'escale des bambins

Le projet pédagogique, c'est tout d'abord un travail et une réflexion commune de l'équipe. Celui-ci a pour objectif de veiller :

- à ce que chaque enfant soit accueilli dans le respect de son individualité,
- à favoriser l'éveil et le développement de chacun, en fonction de ses besoins et de ses désirs, par le biais de différentes activités, proposées mais jamais imposées.

Le projet est la base de coordination pour l'ensemble des acteurs intervenant au sein de la structure. L'objectif est la cohérence auprès des enfants et des familles. Ce que nous avons voulu mettre en avant au sein de notre projet c'est : l'individualité au sein de la collectivité.

L'aménagement de l'espace

Pour les bébés, un espace douillet leur est consacré côté caramels et berlingots, afin qu'ils évoluent sereinement, à leur rythme et en toute sécurité. Les bébés disposent de jeux adaptés, de miroirs, de mobiles, de livres,... Ils peuvent également observer les plus grands car ils ne sont pas isolés. Cet espace est surtout utilisé lorsqu'il y a trop d'agitation ou pour un temps plus calme, individualisé.

Un adulte essaie de rester assis auprès des petits pour qu'ils se sentent en sécurité et puissent échanger. Pour les plus grands, divers espaces ont été mis en place dans chaque section, visant à développer différents aspects de la vie de l'enfant : espace livre, jeux d'imitation, de construction, musique, structure motrice,...

Les réunions

Des réunions pédagogiques sont organisées tous les deux mois, le dernier vendredi du mois sur un après midi. Ces rencontres permettent à l'équipe d'échanger sur les pratiques et de faire un bilan sur les deux mois qui viennent de s'écouler. C'est le seul moment où toute l'équipe de la structure se retrouve sans les enfants pour pouvoir dialoguer ; ce temps permet de discuter du projet pédagogique et de le faire évoluer.

Des réunions d'équipe sont prévues les mardis sur une heure en début d'après midi. Chaque équipe a donc une réunion un mardi tous les quinze jours. Ces réunions permettent aux équipes de s'organiser et de discuter des enfants posant questions. Ce temps est important pour les équipes car il permet un moment d'échanges et de communication.

Des réunions sont aussi proposées aux parents durant l'année. La première a pour thème de présenter la structure avec son équipe et les projets sur l'année. Pour les deux suivantes, les thèmes sont choisis en fonction des questionnements des parents.

Source : Projet pédagogique de la crèche L'escale des Bambins (<http://www.mutuelle-enfance-famille.fr/media/PDF/Escale%20des%20bambins%20projet%20peda.pdf>)

Crèche mutualiste

Pour quelles raisons cette structure a-t-elle été créée ?

Accueillir les enfants de 0 à 6 ans de la ville de Nantes

Qui prend les décisions ?

La direction de la crèche est assurée par Mme Gaëlle GERARD

Quels sont les moyens humains, matériels et financiers dont l'entreprise a besoin pour fonctionner ?

Au niveau du département de Loire Atlantique :

7 établissements d'accueil ; 211 places ; 70 salariés et un chiffre d'affaire de 3,5 millions d'euros

Au niveau de L'escale des bambins :

12 salariés pour 40 places d'accueil

Les espaces pour les bébés, pour les plus grands et des espaces extérieurs avec des jeux, des animations, des structures et des livres.

Quels sont les produits que l'entreprise produit ?

La structure produit un service pour la ville de Nantes. Elle propose trois types d'accueil pour les enfants (régulier, occasionnel contractualisé ou occasionnel personnalisé).

Qui sont les clients ?

Les familles avec des enfants de 0 à 6 ans dans les quartiers Halluchère, Perray, Doulon, Bottière

Qui sont les fournisseurs ?

Les repas sont fournis par un prestataire extérieur